

## La FAMILLE et les programmes présidentiels MACRON/ LE PEN

*Nos lecteurs trouveront ci-dessous un copier/coller des propositions des deux candidats à l'élection présidentielle concernant la famille, telles qu'elles sont présentées sur leur site.*

### Programme Marine Le PEN 2017

<https://www.marine2017.fr/programme/>

11. **Garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix**, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat.

54. **Rehausser progressivement le plafond du quotient familial**, rétablir la demi-part des veuves et veufs et la défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse.

55. **Mettre en œuvre une vraie politique nataliste** réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales et en maintenant leur indexation sur le coût de la vie. Rétablir la libre répartition du congé parental entre les deux parents.

56. **Renforcer la solidarité intergénérationnelle** en permettant à chaque parent de transmettre sans taxation 100 000 euros à chaque enfant tous les cinq ans (au lieu de quinze ans actuellement) et en augmentant le plafond des donations sans taxation aux petits-enfants à 50 000 euros, également tous les cinq ans.

87. **Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA** et réserver la PMA comme réponse médicale

aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.

88. **Revaloriser l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**, donner plus de moyens aux Maisons Départementales des Personnes Handicapés (MDPH) et développer une prise en charge digne de l'autisme et des troubles du spectre autistique. La puissance publique se doit d'apporter une aide accrue aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leur famille.

## Le programme d'Emmanuel MACRON

<https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/familles-et-societe>

### Familles et société

**Je veux conduire un travail de pacification de la société et de lutte pour l'égalité des droits en application et en actes.**

Il n'y a pas un modèle unique qui représenterait la « vraie » famille.

Les familles sont de plus en plus diverses : il faut pouvoir les reconnaître et permettre à chacun de vivre sa vie de couple et ses responsabilités parentales.

Le quinquennat qui s'achève a permis de progresser dans la reconnaissance de cette diversité. Toutefois, si l'égalité est édictée dans la loi, elle n'est pas entière et l'injustice perdure dans la vie. Trop de personnes ont encore du mal à vivre normalement, parce qu'elles subissent des discriminations du fait de leur homosexualité.

#### DIAGNOSTIC

---

- Des familles de plus en plus diverses.

Une diversité d'histoires biographiques se traduit par une diversité de configurations familiales :

- Couples mariés, pacsés et concubins
- Parents unis et parents séparés
- Familles monoparentales
- Familles recomposées
- Familles homoparentales

Toutes ces configurations familiales ont droit à une égale considération, toutes ont la même mission : les soins et l'éducation de l'enfant, le guidage et l'accompagnement du jeune dans son apprentissage progressif de l'autonomie.

- La filiation est toujours un engagement, un statut que l'on endosse en se déclarant parent d'un enfant au regard du droit et en assumant les responsabilités qu'implique ce statut.

Elle peut être fondée non seulement sur la procréation, ce qui est le cas le plus fréquent, mais aussi sur l'adoption, et de plus en plus sur l'engendrement avec un tiers donneur (de sperme, d'ovocyte..) dans le cadre de la procréation médicalement assistée. Ces trois façons de devenir parents doivent être reconnues à égalité de droit et de dignité.

- L'homophobie du quotidien préoccupante.
- L'homophobie a de nombreux visages : il peut s'agir de rejet et d'ignorance, d'insultes, de discriminations, de harcèlement et d'homophobie sociale, etc.
- 60% des cas d'homophobie qui ont été signalés à SOS Homophobie se sont déroulés dans des contextes de la vie quotidienne : au sein de la famille (14%), dans les lieux publics et au travail (12% chacun), dans le voisinage (9%), auprès des commerces et des services (8%), etc.

## PROPOSITIONS

---

- Objectif 1 : Garantir les droits.

### Mariage pour tous : sortons de la conflictualité des souffrances

- Nous défendrons le mariage pour tous, qui est un acquis fondamental du quinquennat en cours.

Cette loi n'enlève rien aux couples de sexe différent : elle reconnaît aussi les couples de même sexe. Elle n'enlève rien aux couples composés d'un père et d'une mère. C'est un enrichissement de ce qu'est la famille en France. Cela montre son importance et sa diversité pour chacun d'entre nous.

- Nous lutterons contre l'homophobie du quotidien, notamment dans le milieu du travail, en multipliant les opérations de contrôles aléatoires ("testing") et de désignation publique des entreprises fautives ("name and shame").
- Nous assurerons la participation de la France à une initiative internationale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde.

Une telle démarche est d'ores et déjà en préparation à la Convention de la Haye, sur le modèle de ce que cette Convention a réalisé en matière d'adoption internationale pour lutter contre le trafic d'enfants.

- Objectif 2 : Poursuivre l'avancée des droits.

Je ne suis pas favorable à la légalisation de la GPA, qui pose une question sur la dignité du corps de la femme.

- Nous sommes favorables à l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les femmes seules et les couples de femmes.

Il n'y a pas de justification juridique pour que la PMA ne leur soit pas ouverte. Pour avancer de façon pédagogique, nous souhaitons attendre l'avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), afin d'assurer dans la société un vrai débat, pacifié et argumenté.

Le fait que la PMA ne soit pas ouverte aux couples de femmes et aux femmes seules est une discrimination intolérable.

- Nous ne sommes pas favorables à autoriser la gestation pour autrui (GPA) en France.

Ce sujet soulève un débat sur la capacité à disposer de son corps et à le marchandiser.

- Nous assurerons que les enfants issus de la GPA nés à l'étranger voient leur filiation reconnue à l'état-civil français, selon la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il n'est pas possible de traiter ces enfants comme des étrangers dans leur propre pays.

A comparer avec la conception de la famille que préconise  
[Famille et Liberté](#)



Pour une politique familiale universelle, subsidiaire, cohérente, stable et positive...

Association déclarée selon la loi de 1901

17 rue Dupin - 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 94 80

[famille.liberte@noos.fr](mailto:famille.liberte@noos.fr) – [www.familleliberte.org](http://www.familleliberte.org)

